

# Lavande de mer

Plante de bord de mer, la lavande de mer (*Limonium vulgare*) ou « saladelle » est surtout visible au moment de sa floraison entre juillet et septembre.

---

Mise à jour le 31 octobre  
2021







Ses fleurs violettes sont nombreuses et sont regroupées en épis ressemblant aux fleurs de lavande d'où son surnom de lavande des mers.



Elle vient aisément colorer les prés salés, notamment ceux de l'anse d'Yffiniac. C'est une plante vivace glabre (dépourvue de poils), d'une hauteur comprise entre 20 et 50 cm. Ses feuilles sont longuement pétiolées, en forme elliptiques. La lavande de mer possède des glandes qui rejettent le sel, c'est ainsi qu'elle s'est adaptée aux sols salins. Ce sel rejeté sèche sur les feuilles, les couvrant de petits cristaux qui sont ensuite lessivés par les pluies.

Elle est cultivée pour la fabrication de bouquets séchés. Dans la Réserve naturelle, sa cueillette comme toutes les autres plantes est interdite.

Outre *Limonium vulgare*, 4 autres espèces sont présentes sur la Réserve naturelle :

*Limonium auriculae-ursifolium*, halophile, elle est rare en Côte d'Armor.

*Limonium binervosum* qui se développe principalement sur les rochers maritimes soumis aux embruns

*Limonium ovalifolium* pousse dans les fissures des rochers

*Limonium normanicum* ou Statice anglo-normand.

